

**SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT
DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES DU SUD GARD
(SITOM SUD GARD)**

REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 11 MARS 2019

DL19008	AFFECTATION DU RESULTAT- EXERCICE 2018
---------	--

Etaient présents :

Président : M. Hervé GIELY, C.A. de Nîmes Métropole, Conseiller Municipal en Mairie de Redessan,
Vice-Présidents :

M. Aimé BARACHINI, C.C. Beaucaire Terre d'Argence, Adjoint au Maire de Fourques,
M. Claude BONNAFOUX, C.A. d'Alès Agglomération, Maire de St Maurice de Cazevieille,
Mme Eline ENRIQUEZ-BOUZANQUET, C.A. de Nîmes Métropole, Conseillère Municipale
M. Didier LEBOIS, C.C. de Petite Camargue, Conseiller Municipal en Mairie d'Aubord,
M. Eddy VALADIER, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de St Gilles,
M. Jacques BOLLEGUE Maire de la Calmette, suppléant de M. Frédéric TOUZELLIER, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de Générac,

Secrétaires :

M. Lionel HEBRARD, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Manduel,
Mme Nicole PERRAU, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de la Rouvière,
M. Christophe BOUGAREL, C.A. d'Alès Agglomération, Maire de Castelnaud-Valence,
M. Serge REDER, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de Rodilhan,

M. Jack DENTEL, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de la Calmette,
M. Frédéric PASTOR, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, M. François DUPUIS, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Bouillargues, M. Jérôme PANTEL, C.C. Beaucaire Terre d'Argence, Conseiller Municipal en Mairie de Bellegarde, M. Alex DUMAGEL, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de St Gilles, Mme Catherine ROCCO, C.A. de Nîmes Métropole, Adjointe au Maire de Caveirac, M. Patrick LAUZE, C.C. du Pont du Gard, adjoint au Maire de Comps, Mme Corinne PONCE CASANOVA, C.A. de Nîmes Métropole, Adjointe au Maire de Nîmes
M. Jean-Jacques GRANAT, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de Manduel, Mme Liliane ALLEMAND, C.A. d'Alès Agglomération, Conseillère Municipale de Vézénobres, M. Marc GIBERT, Maire de Dions suppléant de M. Gilles TIXADOR, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de St Anastasie, Mme Dominique NOVELLI, C.A. de Nîmes Métropole, Adjointe au Maire de St Gilles, M. Thierry PROCIDA, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, M. Jacky RAYMOND, C.A. de Nîmes Métropole, Conseiller Municipal en Mairie de Nîmes, M. Michel GABACH, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de St Dionisy M. Michel GUERBER, C.C. Pays d'Uzès, Conseiller Municipal Mairie de Lussan, M. Alain REBOUL, C.C. de Petite Camargue, Conseiller Municipal en Mairie de le Cailar, Mme Françoise TURRIBIO Conseillère Municipale en Mairie d'Aubord suppléante de Mme Joëlle CACHIA-MORENO, C.C. de Petite Camargue, Conseillère Municipale en Mairie de Vauvert, Mme Annick CHOPARD, C.C. de Petite Camargue, Adjointe au Maire de Vauvert, M. Frédéric SALLE LAGARDE, C.C. Pays d'Uzès, Maire de Moussac. M. Jean-Claude FEYBESSE, C.A. de Nîmes Métropole, Conseiller Municipal en Mairie de Nîmes, M. Patrice QUITTARD, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de Poulx, Mme Andrée ROUX, C.A. d'Alès Agglomération, Maire de St Jean de Serres,

Etaient absents excusés :

Vice-Présidents :

M. Alain DALMAS, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de Garons,
M. Frédéric TOUZELLIER, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de Générac,
M. Richard TIBERINO, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes,
Mme Marie-Reine DELBOS, C.A. de Nîmes Métropole, Adjointe au Maire de Nîmes,

Secrétaires :

M. Alain BARBUSSE, C.C. Pays de Sommières, Adjoint au Maire de Parignargues,
Mme Sylvette FAYET, C.A. de Nîmes Métropole, Conseillère Municipale en Mairie de Nîmes,

M. Laurent BURGOA, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, M. Gérard GIRE, C.A. Nîmes Métropole, Maire de Fons Outre Gardon, M. Bernard ANGELRAS, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, Mme Monique BOISSIERE, C.A. de Nîmes Métropole, Conseillère Municipale en Mairie de Nîmes, M. Julien PLANTIER, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, Melle Maud CHELVI-SENDIN, C.A. de Nîmes Métropole, Conseillère Municipale en Mairie de Nîmes, Mme Claude DE GIRARDI, C.A. de Nîmes Métropole, Adjointe au Maire de Nîmes, M. Bernard RITTER, C.C. Beaucaire Terre d'Argence, Conseiller Municipal en Mairie de Vallabrègues, M. Yoann GILLET, C.A. de Nîmes Métropole, Conseiller Municipal en Mairie de Nîmes, M. Marc TAULELLE, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, Mme Joëlle CACHIA-MORENO, C.C. de Petite Camargue, Conseillère Municipale en Mairie de Vauvert, Mme Bernadette MAUMEJEAN, C.C. de Petite Camargue, Conseillère Municipale en Mairie d'Airargues, M. Michel BAZIN, C.A. de Nîmes Métropole, Conseiller Municipal en Mairie de Nîmes, M. Gilles TIXADOR, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de St Anastasie, M. André NAFRAICHEUR, C.C. du Pont du Gard, 1^{er} Adjoint au Maire de Meynes, M. Julien SANCHEZ, C.C. Beaucaire Terre d'Argence, Maire de Beaucaire, M. Claude MARTINET, C.C. du Pont du Gard, Maire de Montfrin, M. Didier KIELPINSKI, C.C. Pays d'Uzès, Maire de Garrigues Ste Eulalie, M. Joël ROUDIL, CC Piémont Cévenol, Maire de Carnas

Pouvoirs donnés :

André NAFRAICHEUR à Hervé GIELY
 Bernard ANGELRAS à Frédéric PASTOR
 Monique BOISSIERE à Eline ENRIQUEZ-BOUZANQUET

Monsieur Aimé BARACHINI, Vice-Président, rapporteur, expose,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2311-5 et L 5211-1,

CONSIDERANT que le Budget du SITOM du SUD GARD pour l'exercice 2018 a été voté et réalisé suivant les normes de la nomenclature M 14,

CONSIDERANT les résultats de clôture de l'exercice 2017 reportés, ceux de l'exercice 2018 et que le résultat de clôture 2018 s'établit comme suit :

VUE D'ENSEMBLE

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Recettes	20 941 530,63 €
Dépenses	20 829 433,46 €
Solde d'exécution	112 097,17 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Recettes	355 935,95 €
Dépenses	161 336,89 €
Solde d'exécution	194 599,06 €

Les Restes A Réaliser en investissement s'élèvent à :

Recettes	0,00 €
Dépenses	1 660 000,00 €
Solde d'exécution	- 1 660 000,00 €

DL19008	AFFECTATION DU RESULTAT- EXERCICE 2018
---------	--

	Résultat à la clôture de l'exercice 2017	Résultat exercice 2018	Résultat clôture 2018
Fonctionnement	1 514 318,47 €	112 097,17 €	1 626 415,64 €
Investissement	1 993 967,80 €	194 599,06 €	2 188 566,86 €
TOTAL	3 508 286,27 €	306 696,23 €	3 814 982,50 €

Entendu l'exposé du Président rappelant que le budget annuel 2018, présente un excédent total de clôture de **3 814 982,50 €** constitué par un excédent de fonctionnement de **1 626 415,64 €** et un excédent d'investissement corrigé des restes à réaliser de **528 566,86 €**.

Après en avoir délibéré,
Le Comité Syndical,

DECIDE

ARTICLE 1 : De constater les résultats de clôture de l'exercice 2018 soit :

Résultat cumulé section Investissement	: 2 188 566,86 €
Restes à réaliser de la section d'Investissement / Dépenses	: 1 660 000,00 €
Excédent de la section d'Investissement	: 528 566,86 €
Résultat cumulé section de fonctionnement	: 1 626 415,64 €

ARTICLE 2 : D'affecter le résultat cumulé comme suit :

➤	Le solde du résultat d'investissement sera repris en recette d'investissement du Budget Primitif 2019 : à la ligne R 001- Solde d'exécution reporté d'un montant de	2 188 566,86 €
➤	Le résultat d'exploitation sera repris en recette de fonctionnement du Budget Primitif 2019 : à la ligne R 002 – résultat reporté d'un montant de	1 626 415,64 €

Nombre de présents : 34
Nombre de votants : 34 + 3 pouvoirs
Abstention : 0
Contre : 0

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-253002950-20190311-DL19008-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2019

Affichage : 14/02/2019

Pour l'autorité compétente par délégation

Le Président du SITOM Sud Gard

Hervé GIELY

